Les interventions spécifiquement dédiées aux familles séparées et recomposées: analyse de l'offre de services au Québec

Elisabeth Godbout[1], Ph. D., postdoctorante, Université de Toronto et
Marie-Christine Saint-Jacques, Ph. D., Université Laval

Pourquoi effectuer une carte de services et l'analyser?

La séparation et la recomposition sont des transitions qui touchent une proportion importante de la population québécoise. Le nombre de familles intactes est passé sous la barre des 65 % au Québec, ce qui, comparé aux statistiques canadiennes colligées depuis le début du 20e siècle, représente le plus bas taux jamais enregistré (Milan, 2000; Statistique Canada, 2011). Les familles monoparentales forment plus du quart des familles québécoises (Lou, Migneault, Pacaut, & Rousseau, 2014). Au Québec, 34 % des enfants nés entre 1989 et 1991 ont connu la vie au sein d'une famille monoparentale avant l'âge de 10 ans, principalement parce que leurs parents se sont séparés (Juby, Marcil-Gratton, & Le Bourdais, 2005a). Les parents qui se séparent sont par ailleurs nombreux à former une nouvelle union (Juby, Marcil-Gratton, & Le Bourdais, 2005b). Ainsi, environ 11 % des familles québécoises avec enfant sont des familles recomposées (Lou *et al.*, 2014).

Les transitions familiales sont souvent à l'origine de grands bouleversements dans la vie des familles, même s'il est vrai que la nature et l'ampleur des difficultés vécues par les enfants et les parents sont variables (Amato, 2010; Amato & Anthony, 2014; Jeynes, 2006; Musick & Meier, 2010). En effet, bien que très fréquente, la séparation des parents continue de représenter un moment important de la vie des familles, mettant à risque l'adaptation de certaines notamment sur le plan de la résolution des conflits conjugaux et du maintien des liens parents-enfants (Kelly, 2006).

Plusieurs experts sont d'avis qu'il est nécessaire d'offrir des services spécifiques pour les familles séparées et recomposées afin de les accompagner dans un quotidien complexifié par les transitions familiales (Conseil de la famille et de l'enfance, 2007; Saini *et al.*, 2012). Notamment, l'intervention auprès de familles aux prises avec des conflits sévères de séparation nécessite une connaissance pointue des dynamiques en présence

1 Les auteures tiennent à remercier les chercheurs et les partenaires de l'axe 3 : *expliquer les trajectoires adaptatives de l'ARUC – Séparation parentale, recomposition familiale*, pour leurs suggestions et commentaires judicieux.

ARUC Séparation parentale Recomposition familiale
Comment intervenir?
ISSN 2368-1195 Comment intervenir? (En ligne)

dans ce type de situations et une capacité à faire face aux tentatives d'instrumentalisation des parents (Malo et Rivard, 2013; Saini *et al.*, 2012). À cet égard, des intervenants oeuvrant en protection de la jeunesse interrogés par Saini et ses collaborateurs (2012) ont exprimé un sentiment de ne pas être assez formés pour faire face à ce type de situations. Ils soutiennent, en outre, la nécessité d'une formation plus poussée des praticiens, d'une mise sur pied d'équipes spécialisées et d'une coordination accrue des services juridiques et psychosociaux pour intervenir de façon adéquate. De façon similaire, après un examen systématique des écrits sur les conséquences de la recomposition familiale sur les adultes et les enfants, Saint-Jacques et ses collaboratrices (2009) recommandaient que l'on sensibilise les milieux pré-universitaires et universitaires à l'importance de traiter davantage, dans les cursus de formation, de la réalité des familles recomposées. Ainsi, les intervenants des milieux sociosanitaires, juridiques et de l'éducation seraient mieux outillés pour soutenir ces familles qui rencontrent des défis qui leur sont spécifiques.

Dans les différents domaines de pratique qui offrent des services aux familles qui vivent des transitions familiales, il existe depuis un bon moment des interventions qui ont fait l'objet d'évaluations ayant démontré leur efficacité (Alpert-Gillis *et al.*, 1989 ; Drapeau *et al.*, 1993; Grych, 2005; McKenzie & Bacon, 2002; Pedro-Carroll, 2005; Whitton, Nicholson, & Markman, 2008). Toutefois, les intervenants qui sont sur le terrain soulignent fréquemment des problèmes sur le plan de la disponibilité et de l'accessibilité des services destinés aux adultes et aux enfants qui vivent des transitions familiales. Il faut cependant souligner qu'à ce jour, peu de données ont permis d'examiner cette question empiriquement. Aussi, le présent travail vise à répondre aux questions suivantes :

- *Quels types de services sont actuellement offerts aux familles séparées et recomposées au Québec?*
- *Les interventions offertes sont-elles structurées et évaluées?*
- *Y a-t-il des besoins non couverts par les services?*
- *Y a-t-il des clientèles qui ne sont pas rejointes par les services actuellement offerts dans le réseau de la santé et des services sociaux?*

Au-delà de la constitution d'un simple répertoire de services, notre intention est d'amorcer une réflexion sur l'offre de services destinés aux familles qui vivent une séparation ou une recomposition familiale.

Un **service** est défini ici comme une activité (émanant du réseau public ou du réseau communautaire) visant à aider ou soutenir les personnes (parents, beaux-parents, enfants) vivant des transitions familiales (séparation parentale, recomposition familiale). Ce service est :

- **Spécifique**, soit conçu et offert de façon à répondre précisément aux défis et enjeux vécus par les adultes et les enfants de familles séparées ou recomposées. Ces services ne sont accessibles qu'aux familles séparées et recomposées. Par exemple, un groupe d'entraide pour des enfants qui ont connu la séparation de leurs parents est considéré comme un service spécifique. Un groupe de développement des habiletés parentales destiné aux parents d'enfants de 0 à 5 ans, dont certains sont séparés et d'autres non, n'est pas comptabilisé ici.
- D'ordre **psychosocial**, **juridique** ou **économique**;
- **Gratuit** ou **à faible coût**, ce qui exclut les services privés.

Méthodologie

Afin de répondre à ces questions, une recension des services a été effectuée à l'aide de deux méthodes de collecte des données : 1) l'examen de documents écrits détaillant les services offerts au Québec et; 2) les entretiens avec des informateurs-clés.

1) L'examen des documents écrits a été effectué à l'aide des bottins de ressources communautaires (Fédération des Associations de Familles Monoparentales et Recomposées du Québec[2], Regroupement pour la valorisation de la paternité, Fédération québécoise des organismes communautaires famille) et du moteur de recherche Google, dans les sites internet des principaux ministères (ministère de la Santé et des Services sociaux, ministère de la Justice, ministère de la Famille), dans les rapports annuels d'établissements du réseau de la santé et des services sociaux (centres de santé et de services sociaux, centres jeunesse) et les publications de l'Institut national de santé publique du Québec.

Une recherche a été effectuée sur les sites internet de chaque organisme présent dans les bottins (onglet « services » ou « activités », calendrier des activités, dépliants, rapports de recherche ou rapports annuels lorsque disponibles, etc.) afin de documenter les services visant spécifiquement les transitions familiales. Lorsque des services spécifiquement destinés aux familles séparées et recomposées étaient présentés sur les sites internet, mais que ceux-ci étaient insuffisamment détaillés, un courriel était envoyé à l'organisme dans le but de demander des précisions sur ces services. Afin de repérer des services qui n'auraient pas été inclus dans les bottins consultés précédemment, une recherche avec les mots-clés « ressource séparation », « ressource recomposition familiale » en combinaison avec le nom de toutes les régions du Québec a été effectuée à l'aide du moteur de recherche Google. Enfin, une recherche avec les mots-clés « rupture », « sépar* », « recompos* » et « famille » a été appliquée lors de la consultation des outils suivants :

- site internet de l'Institut national de santé publique du Québec (onglet publications)
- rapports annuels de gestion de 91 CSSS du Québec 2012-2013
- rapports annuels de 16 centres jeunesse du Québec 2012-2013 (avec l'ajout du mot-clé : expertise)

2) Des entretiens ont été réalisés avec des informateurs-clés. Ceux consultés proviennent des milieux gouvernementaux (ministère de la Justice, ministère de la Famille, ministère de la Santé et des Services sociaux), institutionnels (Centre jeunesse de Montréal - Institut universitaire, Centre de santé et de services sociaux de Laval, Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale) et communautaires (FAFMRQ et RVP). Ces contacts directs par téléphone ou par courriel ont permis de :

- Compléter les informations déjà recueillies;
- Lancer de nouvelles pistes d'investigation à l'aide d'une technique « boule de neige[3] ».

Les données recueillies ont permis de compléter une grille contenant les informations suivantes :

- Le nom de l'organisme, du programme ou du service;
- Les coordonnées du ou des endroits où ce service est disponible;

2 En plus du bottin, une demande a été envoyée par la FAFMRQ à tous ses organismes membres afin qu'ils envoient des documents présentant leurs services aux responsables du présent projet.

3 Par exemple, à la suite d'une conversation avec l'informateur-clé du CJM-IU, des renseignements ont été demandés à l'Institut de psychiatrie communautaire et familiale de l'Hôpital général juif puisque l'informateur-clé se demandait si des services existent toujours à cet endroit pour les familles qui vivent des transitions familiales.

- Le territoire desservi;
- Une description sommaire du programme ou du service (ex. individuel ou groupe, nombre de rencontres, etc.);
- La clientèle visée;
- Les coûts à défrayer par la clientèle;
- La cible d'intervention (promotion, prévention, traitement, évaluation, protection);
- Les fondements, la structure et l'évaluation des services.

Validité de la démarche et des résultats obtenus

Deux méthodes de triangulation des données ont été employées afin de nous assurer de la validité de la démarche et des conclusions qui en découlent. D'abord, les contacts avec les informateurs-clés ont servi à tester les hypothèses retenues[4]. Ensuite, la présentation de la carte de services à une assemblée composée de chercheurs et d'acteurs du terrain a permis de valider les résultats obtenus et les grandes conclusions tirées de cet exercice.

Limites de l'analyse

Malgré nos efforts pour documenter les services, cette recension demeure incomplète; certains services n'ont pu être entièrement documentés en raison de la difficulté à obtenir les informations souhaitées (courriels et messages téléphoniques laissés sans réponse). La collecte des données repose en bonne partie sur les informations disponibles sur internet et il n'est pas exclu que ces informations soient, à l'occasion, incomplètes ou qu'elles ne soient pas à jour. L'analyse effectuée est de nature quantitative et non qualitative. En effet, les services ont été recensés et dénombrés et nous n'avons pas cherché à documenter la qualité ou l'ampleur de ceux-ci. Enfin, ce type de recension doit être considéré comme une photo de l'offre de services à un moment précis, soit à l'automne 2014. Cette offre est susceptible d'évoluer dans le temps; il importe donc de refaire cette démarche périodiquement.

4 Par exemple, un échange de courriels avec une intervenante du CSSS de Laval a permis de confirmer ce qui avait été noté lors de la recherche documentaire, soit que les services des CSSS pour cette clientèle sont essentiellement des services généraux et non spécifiques.

Résultats

La compilation de données dans la grille décrite précédemment a permis de visualiser l'ensemble des services et de répondre aux différentes questions de recherche.

Quels types de services sont actuellement offerts aux familles séparées et recomposées au Québec?

Il convient d'abord de réitérer que la présente analyse focalise sur les services **spécifiques**, soit prévus uniquement pour une clientèle de familles qui vivent des transitions familiales. Néanmoins, précisons qu'il existe également pour ces familles des services généraux[5], définis comme des interventions pouvant tenir

5 Les services généraux comprennent des services offerts en CSSS par l'entremise, notamment, du programme enfance-famille-jeunesse, les lignes d'écoute téléphonique (ex. la ligne d'écoute d'Éducation Coup de Fil) ou encore les services d'accueil ou d'intervention individuelle et familiale offerts par différents organismes communautaires. Les services offerts à la population peuvent également être spécifiques à certaines problématiques (ex. violence conjugale, protection de la jeunesse, intervention en situation de crise, etc.). Il est important de préciser que la clientèle de ces services vit également des séparations et des recompositions familiales. À l'occasion, leur intervention devra donc porter sur des difficultés associées à ces transitions familiales. À titre indicatif, une majorité d'hommes qui fréquentent une Maison Oxygène (hébergement pour les hommes vivant des difficultés personnelles et familiales) vivent une séparation conflictuelle (Tremblay, Déry, Théorêt, & Dubeau, 2013). De même, plusieurs femmes en maison d'hébergement sont en processus de séparation et ont besoin d'être accompagnées dans leur cheminement. À cet égard, les maisons d'hébergement membres de l'Alliance des maisons de deuxième étape ont été fondées pour répondre aux besoins des femmes et des enfants victimes de violence conjugale post-séparation (Deraiche & Hopkins, 2011). De futures recherches devraient donc se pencher sur la prise en compte des transitions familiales dans ces services.

compte de la problématique de la séparation-recomposition sans avoir été développées dans ce but précis. Les services spécifiques se déclinent en deux catégories. D'abord, certains services sont universels, soit disponibles à toutes les familles partout au Québec. D'autres services sont toutefois issus d'initiatives locales et sont développés pour répondre aux besoins des populations de régions particulières. Globalement, l'offre de services peut être schématisée en entonnoir allant du général au particulier (figure 1).

Figure 1. Les services offerts aux familles qui vivent des transitions familiales

Les services spécifiques et universels

Les services spécifiques offerts aux familles séparées et recomposées sur une base universelle relèvent presque tous de l'État, plus spécifiquement du ministère de la Justice et des centres jeunesse. Cinq programmes sont offerts par le ministère de la Justice. Ces interventions sont à la fois d'ordre psychosocial, juridique et économique :

- La *Séance d'information sur la parentalité après la rupture* est une rencontre de deux heures quinze qui explore les aspects psychosociaux et juridiques de la séparation et informe sur la médiation familiale. Ce service est disponible dans les 42 palais de justice du Québec où siège la Cour supérieure (en personne ou en visioconférence). Il est obligatoire d'assister à cette rencontre avant qu'une cause ne soit entendue par le tribunal (ministère de la Justice, 2013).
- La *médiation familiale* est « […] un processus de gestion de conflit dans lequel un couple demande et accepte l'intervention d'une tierce personne, objective et qualifiée pour l'aider à trouver lui-même les bases d'un accord durable et mutuellement acceptable qui contribuera à la réorganisation de la vie personnelle et familiale de chacun de ses membres » (Lévesque, 1998, p. 64). Le ministère de la Justice du Québec rembourse cinq heures de services professionnels d'un médiateur accrédité ou deux heures trente lors de la révision d'un jugement (ministère de la Justice, 2013). Actuellement, le service est offert par 1 010 médiateurs familiaux à travers le Québec.
- Le *modèle québécois de fixation des pensions alimentaires pour enfant* n'est pas un service au sens strict du terme. Néanmoins, cette réglementation qui est applicable dans le calcul des pensions alimentaires pour enfants a permis la mise en place de normes précises et objectives pour le calcul de la pension alimentaire pour enfant. Ce modèle a pour objectif de rendre la pension prévisible, uniforme et suffisante pour chaque enfant (Comité de suivi du modèle québécois de fixation des pensions alimentaires pour enfants, 2000).
- *Le service d'aide à l'homologation d'une entente* couvre les honoraires juridiques et les frais judiciaires pour la révision d'un jugement (garde, droits d'accès ou pension alimentaire) lorsque les parents s'entendent d'un commun accord ou en médiation familiale (Commission des services juridiques, 2014). Ce service est rendu dans 77 bureaux d'aide juridique à travers le Québec.

- *Le service administratif de rajustement des pensions alimentaires pour enfants* (SARPA) permet, depuis le 1er avril 2014, de faire rajuster le montant de la pension alimentaire pour enfant sans avoir recours aux tribunaux. Le service est principalement accessible en ligne (SARPA, 2014).
- Les centres jeunesse du Québec offrent des services d'expertise psychosociale rattachés à la Cour supérieure soit une évaluation complète et impartiale de la situation familiale et sociale d'un enfant dont la garde ou les droits d'accès font l'objet de litiges (O.P.Q., O.P.T.S.Q., & A.C.J.Q., 2006).
- À titre de service universel, l'organisme *Avant tout, les enfants (Children Now)* offre un service d'écoute téléphonique pour les parents en processus de séparation qui est accessible via un numéro sans frais partout au Québec et au Canada.

Les services spécifiques disponibles localement

Si les services décrits précédemment sont disponibles partout au Québec, certains organismes ou établissements ont développé des interventions spécifiques qui sont des initiatives locales disponibles dans un nombre limité de localités. Certains établissements publics ont développé des services spécifiques, mais ceux-ci se retrouvent essentiellement dans la grande région de Montréal. Ainsi, deux CSSS (Dorval-Lachine-Lasalle et Ahuntsic-Montréal-Nord) offrent des groupes d'entraide (un destiné aux parents et un autre pour les enfants). Il en va de même pour le CJM-IU qui offre des services de médiation familiale, des ateliers sur la communication parentale après la séparation, un groupe de soutien pour les enfants et un projet pilote de coordination parentale. Quelques centres jeunesse offrent également des services de médiation familiale (service nommé dans les rapports annuels 2012-2013 de cinq centres jeunesse) en plus du service universel d'expertise psychosociale.

Les autres services spécifiques aux problématiques liées à la séparation et à la recomposition familiale sont développés et offerts par 62 organismes communautaires. Des services de supervision des droits d'accès, des services juridiques (ex. clinique d'information juridique) et psychosociaux (ex. groupes d'entraide) s'adressent à une clientèle qui varie

Tableau 1. Nature des services spécifiques et locaux destinés aux familles séparées ou recomposées (offerts par 62 organismes communautaires, 6 centres jeunesse et 2 CSSS, N=70)

Type de services offerts	Nombre de ressources
Supervision des droits d'accès seulement	31
Supervision des droits d'accès combinée avec d'autres services (psychosociaux et/ou juridiques)	6
Services psychosociaux seulement	11
Services psychosociaux et juridiques (incluant la médiation familiale)	22
TOTAL :	**70**

d'un organisme à l'autre (les parents, les pères, les mères, les jeunes de différents groupes d'âge, etc.). En somme, les interventions spécifiques et locales sont de nature variée et les ressources qui les offrent peuvent combiner différents types de services (tableau 1).

Les interventions offertes reposent-elles sur des programmes structurés et évalués?

En ce qui a trait aux services **spécifiques et universels** (ex. programme gouvernemental de médiation familiale), les objectifs sont habituellement clairement présentés de même que les étapes et les procédures pour se prévaloir des services. Les fondements des programmes sont présentés dans les documents gouvernementaux, mais ils prennent le plus souvent la forme de grands principes généraux plutôt que de cadres théoriques précis. Il est question, par exemple, de collaboration, d'équité, de coparentalité, d'accessibilité, de responsabilisation des parents, etc. (Comité de suivi du modèle québécois de fixation des pensions alimentaires pour enfants, 2003; Comité de suivi sur l'implantation de la médiation familiale, 2001).

Les fondements et la structure des services **spécifiques et locaux** s'avèrent plus difficiles à documenter puisque ceux-ci ne sont pas toujours présentés en détail dans la documentation obtenue (voir les limites de la méthodologie utilisée). Certaines ressources (n =7) font référence à des théories particulières. Entre autres, quatre d'entre elles basent certaines de leurs interventions sur les étapes du deuil de Kübler-Ross afin d'aider les parents à faire le deuil de leur relation conjugale ou de leur vie familiale antérieure. D'autres approches sont aussi mentionnées : féministe-conscientisante, cognitivo-comportementale, humaniste, centrée sur les forces et générationnelle. La structure de ces services est généralement présentée lorsqu'il s'agit d'interventions de groupes fermés, d'ateliers ou de séminaires. Par contre, les groupes ouverts, les interventions individuelles, conjugales et familiales semblent moins fondés sur une approche théorique ou un programme particulier.

Sur le plan de l'évaluation des services, les programmes gouvernementaux **universels** du ministère de la Justice (médiation familiale, fixation de la pension alimentaire pour enfant et séances de parentalité après la rupture) semblent systématiquement évalués, mais uniquement sous l'angle de l'organisation des services et de la satisfaction des usagers (Comité de suivi du modèle québécois de fixation des pensions alimentaires pour enfants, 2000; 2003; Comité de suivi sur l'implantation de la médiation familiale, 2001; 2008; Léger Marketing, 2007; 2008; Torkia, 2012). Le programme de médiation familiale fait toutefois exception, ce service ayant fait l'objet d'études qui se sont intéressées aux effets de la médiation familiale sur, notamment, les conflits et la coopération entre les parents et sur l'adaptation de l'enfant (Cyr, dans Comité de suivi sur l'implantation de la médiation familiale, 2008; Turcotte, Beaudoin, Champoux, & St-Amand, 2004). D'autres études se sont aussi intéressées à la prise en compte de la violence conjugale par les médiateurs familiaux (Cyr, dans Comité de suivi sur l'implantation de la médiation familiale, 2008; Lévesque, dans Comité de suivi sur l'implantation de la médiation familiale, 2008; Torkia, 2011).

Les services **spécifiques et locaux** ne sont pas ou sont peu évalués si ce n'est que sur le plan de l'appréciation des usagers. Il existe néanmoins quelques exceptions à ce constat. D'abord, un rapport de recherche (Gaudreau, Boutin, Parent, & Maheux, 1998) présente l'évaluation d'ensemble de trois programmes élaborés par le Regroupement des familles monoparentales et recomposées de Laval : « Les étapes de la rupture », « La brisure familiale… les effets

chez les enfants » et « Samedi de m'en sortir » qui ont été suivis par des mères séparées et leurs enfants. Le stress psychologique et l'attitude parentale des mères, le concept de soi, le concept de soi scolaire des enfants et les effets attribués aux programmes par les répondants ont été mesurés chez trois groupes de répondants : des ex-participants qui avaient complété le programme deux ans plus tôt, des non-participants et des participants qui venaient tout juste de compléter les programmes. Deux de ces programmes (« Les étapes de la rupture » et « Samedi de m'en sortir ») sont actuellement offerts dans différents organismes communautaires du Québec, mais il semble que les modalités d'origine aient été modifiées. Par exemple, le groupe pour enfants « Samedi de m'en sortir » comportait neuf rencontres de cinq heures selon le rapport alors que ce groupe est actuellement offert en sept ou huit rencontres de deux heures trente. Des interventions offertes dans deux organismes communautaires pour hommes ont également été évaluées : les services de l'organisme Pères séparés inc. (étude qualitative) et le groupe « Père pour toujours » de l'organisme AutonHommie qui inclut une mesure standardisée avant/après (avec l'Indice de Stress Parental), l'analyse du journal de bord de l'animateur et d'une fiche recueillant l'opinion des participants (Deslauriers, 2013; Direction régionale de santé publique, 2010). Les services de supervision des droits d'accès qui sont aussi offerts par les organismes communautaires ont fait l'objet de deux études. Une première étude (Comité interministériel, 2004) porte essentiellement sur l'organisation des services. Celle de Saint-Jacques et de ses collaboratrices (en cours) vise, quant à elle, à mesurer : les trajectoires de services, les caractéristiques de la clientèle, l'évolution de l'adaptation et des relations entretenues par les parents et les enfants au fur et à mesure de leur progression dans les services, l'expérience vécue par les parents et les enfants dans les services et le point de vue des intervenants travaillant dans ces ressources. Le rapport final sera disponible à l'automne 2015.

Quant aux services spécifiques dispensés par l'État, nos recherches nous ont permis de repérer deux rapports concernant l'appréciation des usagers du groupe de soutien et d'entraide « Confidences » destiné aux jeunes qui vivent une séparation parentale et les services d'expertise psychosociale pour la Cour supérieure du CJM-IU (Bocherel, 2008; Vallant, 1999). Il est toutefois possible que certains des services présentés ici aient fait l'objet d'évaluations que nous n'avons pas été en mesure de repérer. Nous pensons, entre autres, à des évaluations qui auraient pu être réalisées par des étudiants dans le cadre de projets de maîtrise ou de doctorat.

Y a-t-il des besoins non couverts par les services?

Au total, 23 ressources offrent des groupes de soutien aux parents et, à l'occasion, aux beaux-parents, 19 leur procurent des services individuels et trois ont mis en place des lignes d'écoute téléphonique pour les parents. Les interventions spécifiques destinées aux enfants sont presque exclusivement des groupes de soutien (11 groupes répertoriés dans neuf organismes et établissements). Il est à noter que les groupes pour enfants s'adressent majoritairement aux jeunes du primaire : aucune intervention n'est destinée aux 0-5 ans et deux groupes incluent des adolescents. Un organisme spécifie dans son offre de services intervenir également pour la reprise des liens parent-enfant lorsque ceux-ci ont été interrompus (ex. aliénation parentale).

La séparation est la principale problématique visée, car seulement huit ressources offrent des services qui touchent de près (ex. séminaire sur la recomposition familiale) ou de loin (ex. atelier sur l'après-rupture qui inclut également les beaux-parents) à la recomposition familiale. Parmi les programmes des groupes d'entraide pour enfants (n =11 groupes dans 9 ressources), un seul fait mention de la recomposition familiale et un autre aborde les « différents types de familles ».

La visée des interventions demeure difficile à évaluer puisque l'ampleur des difficultés vécues par la clientèle des services est peu documentée. On suppose que les groupes d'entraide et les services de médiation familiale sont davantage axés sur la prévention des difficultés. Les services individuels, conjugaux et familiaux (n =19 ressources), les services spécifiquement destinés aux jeunes en protection (n =1, soit le groupe « Confidences » du service d'expertise du CJM-IU qui inclut aussi des jeunes en protection de la jeunesse) et ceux qui visent spécifiquement les parents en conflit sévère (n =2) se situeraient au niveau du traitement en raison de la sévérité des difficultés de ces clientèles. Il est considéré que les ressources qui offrent de la supervision des droits d'accès (n =37) font des interventions de l'ordre de la protection et que les services d'expertise font de l'évaluation. Au niveau de la promotion (sensibilisation de la population générale aux transitions familiale), deux conférences grand public offertes par des organismes communautaires ont été recensées. Toutefois, cet aspect mériterait d'être examiné davantage, car des conférences sur ces sujets sont aussi données par des organismes qui ne sont pas inclus dans cette recherche (ex. L'École des parents de la Commission scolaire des Navigateurs qui proposait deux conférences sur les réactions et l'adaptation des enfants de familles séparées et recomposées en 2014). L'intensité des services est également difficile à documenter. Les groupes de soutien et d'entraide sont d'une durée qui dépasse souvent les 2 ou 3 rencontres, mais beaucoup d'informations sont manquantes (ex. la fréquence de ces rencontres) et certains de ces groupes sont ouverts, ce qui complique l'analyse de cet aspect des services. Des ressources semblent aussi offrir une suite logique de services : partir

de la demande juridique pour proposer ensuite un soutien psychosocial ou encore offrir des services pour des problèmes ayant des niveaux de sévérité différents. Par exemple, l'organisme RAFT de Drummondville demande aux parents à haut niveau de conflit qui désirent participer à son programme « Accalmie » d'avoir, au préalable, suivi le « Séminaire de coparentalité » offert par cet organisme. Bref, les questions de l'intensité des services, du niveau d'intervention et du continuum de services permettant que les familles ne se retrouvent pas dans un « trou » de services restent à investiguer davantage.

Y a-t-il des clientèles qui ne sont pas rejointes par les services offerts?

La répartition territoriale des services spécifiques (tableau 2) révèle que certaines régions semblent dépourvues de ressources (Abitibi-Témiscamingue, Nord du Québec, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Bas-St-Laurent, Mauricie, Côte-Nord, Saguenay-Lac-St-Jean et Lanaudière) alors que d'autres bénéficient d'une panoplie de services (Montréal, Laval, Centre du Québec, Capitale Nationale, Chaudière Appalaches et Montérégie). Il est aussi important de noter que la présence d'un service dans une région ne nous dit rien sur l'ampleur des services offerts, pas plus que du nombre de personnes desservies.

Principaux constats et pistes suggérées

Plusieurs constats ressortent de notre analyse. Il importe de rappeler en premier lieu que les familles qui vivent des transitions familiales ont accès à des services généraux (ex. les programmes enfance-famille-jeunesse des CSSS) et à certains services spécifiques offerts sur une base universelle (ex. la médiation familiale). L'accessibilité à ces services est cependant limitée notamment sur le plan des délais d'attente et de la couverture ciblée de problématiques pourtant identifiées comme prioritaires (ex. activités préventives en CSSS pour les enfants de familles séparées ou exposés à la violence familiale) (Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, 2014; Richard et al. 2003).

Notre analyse révèle, en outre, que les services universels et spécifiques relèvent essentiellement du ministère de la Justice et sont offerts à la population directement ou par le biais de professionnels du secteur privé. Ces services couvrent davantage les besoins juridiques et économiques des familles, mais aussi certains besoins d'ordre psychosocial (expertise pour la garde d'enfant, médiation familiale). Les services spécifiques disponibles localement, sont, pour leur part, principalement dispensés par des organismes communautaires. Ces services sont surtout de nature psychosociale, mais ils sont fréquemment combinés à des services d'ordre juridique.

Notre analyse mise à part, des indices laissent croire qu'un savoir-faire spécifique à l'intervention psychosociale auprès des familles qui vivent des transitions familiales n'est pas concentré dans les services relevant de l'État, mais émane plutôt des secteurs communautaires et privés (même si leurs coûts sont en bonne partie défrayés par l'État). Par exemple, si les centres jeunesse du Québec offrent universellement des services d'expertise, ces derniers sont bien souvent effectués à forfait par des professionnels du secteur privé (à l'exception des services du Centre jeunesse de Montréal[6]). Cela resterait toutefois à documenter de façon plus précise, la connaissance que nous en avons étant anecdotique.

6 À titre indicatif, dans le rapport de gestion du Centre jeunesse du Bas-St-Laurent de 2011-2012, il est indiqué qu'« […] à la fin de février 2011, le Centre jeunesse a signé un contrat avec une firme d'expertise privée de la région de Québec pour la réalisation de ses expertises psychosociales. » (p. 33).

Tableau 2. Services spécifiques et locaux destinés aux familles séparées ou recomposées (*N* =70) selon les régions du Québec

Régions	Supervision des droits d'accès	Ressources juridiques	Ressources enfants	Ressources pères seulement	Ressources mères seulement[7]	Ressources mères seulement
01-Bas-St-Laurent	●	●	●*			●
02-Saguenay-Lac St-Jean	●		●			●
03-Capitale-Nationale	●	●	●	●		●
04-Mauricie	●					
05-Estrie	●	●	●	●		●
06-Montréal	●	●	●	●	●	●
07-Outaouais	●		●			●
08-Abitibi-Témiscamingue						
09-Côte-Nord	●			●		
10-Nord-du-Québec						
11-Gaspésie-Îles de la Madeleine	●					
12-Chaudière Appalache	●	●	●	●		●
13-Laval	●	●	●	●	●	●
14-Lanaudière	●					
15-Laurentides	●	●		●		
16-Montérégie	●	●	●		●	●
17-Centre-du-Québec	●	●	●	●	●	●

* Lien parent-enfant

À ce sujet, nous constatons également qu'aucune recherche ne permet d'apprécier l'efficience des services destinés aux familles séparées et recomposées en fonction de leur mode de dispensation (public, public-privé, communautaire, etc.). Un défi supplémentaire concernant l'évaluation est qu'il est difficile de comptabiliser et de démontrer l'impact des activités de promotion et de prévention à visée psychosociale (par opposition à l'évaluation des activités curatives post-hospitalières par exemple) (Richard *et al.*, 2002). Néanmoins, on peut se demander si le mode de fonctionnement actuel permet de réunir les conditions gagnantes au développement de ces pratiques et d'une intégration des services dans ce domaine d'intervention. À cet égard, une réflexion concernant l'élaboration et la distribution optimale de services psychosociaux spécifiques aux transitions familiales reste à construire sur la base de données probantes. Un autre questionnement concerne l'accès à des services développés pour les familles qui vivent des difficultés sévères. À cet égard, les services généraux et communautaires pourraient s'avérer insuffisamment spécialisés pour le dépistage et l'intervention dans un

7 Les services dont l'accès est réservé aux mères sont surtout concentrés dans les maisons d'hébergement pour femmes violentées qui ne sont pas recensées ici.

contexte de séparation hautement conflictuelle (Malo & Rivard, 2013; Saini *et al.*, 2012). Or, il s'agit d'une problématique qui nécessite une intervention de pointe sans quoi le risque que les problèmes perdurent et s'aggravent est très présent engendrant des coûts humains et sociaux très importants.

Notre analyse révèle également qu'il existe des disparités importantes dans les offres de services. Ainsi, peu de services individualisés sont disponibles pour les jeunes et certains groupes d'âge sont peu ou pas pris en compte (les 0-5 ans et les adolescents). Afin de compléter la présente analyse, il serait pertinent de chercher à mieux connaître les besoins des familles séparées et recomposées, les services qu'elles ont utilisés et leur impression de ces services (satisfaction, accessibilité, besoins non couverts, etc.). À ce propos, il nous apparaît indispensable d'effectuer un portrait de la clientèle qui utilise les différents services recensés, de tracer les trajectoires de services empruntées et d'évaluer, avec plusieurs temps de mesure, les retombées des interventions. Cette évaluation pourrait toucher plusieurs sphères : juridique, adaptation psychologique, etc.

Dans cet esprit, les services devraient couvrir un large spectre de besoins. Le continuum de services pour cette clientèle devrait être pensé en termes de diversité de services (intervention individuelle, familiale, de groupe, populationnel, etc.) afin de répondre à une diversité de besoins (développement d'habiletés parentales en contexte de séparation, problèmes d'ordre juridique, deuil complexe à la suite d'une séparation, difficultés d'adaptation lors d'une recomposition familiale, haut niveau de conflit, aliénation parentale, etc.) et une diversité de cibles d'intervention (promotion, prévention, traitement, protection et évaluation) en tentant de minimiser les ruptures de services. Toujours en lien avec le continuum de services, une réflexion serait à amorcer sur l'importance de combiner au sein d'une même ressource des services juridiques et psychosociaux afin que la demande initiale, de nature juridique ou psychosociale, soit accompagnée de sa contrepartie et que l'ensemble des besoins des familles qui vivent des transitions familiales soit couvert dans un seul lieu d'intervention (Deslauriers, 2013; Taylor, Thoreson, Henson, & Breinig-Glunz, 2014). L'analyse des services révèle également que peu d'emphase est placée sur la promotion et la prévention, ce qui avait déjà été signalé dans une étude antérieure portant sur les services des CSSS destinés aux jeunes (Richard *et al.*, 2002; Richard *et al.*, 2003). Sachant le tort causé par la stigmatisation associée au fait d'appartenir à une famille qui s'écarte du modèle traditionnel (Ganong & Coleman, 1997), il semble important que des initiatives promotionnelles favorisent le développement de représentations positives de la diversité familiale, le maintien de l'engagement des parents et le déploiement d'environnements familiaux pacifiques. De façon similaire, il apparaît indispensable que des interventions visent spécifiquement la prévention des difficultés ou l'aggravation de difficultés déjà présentes.

Notre analyse montre, en outre, que les services ne sont pas uniformément répartis sur le territoire du Québec. Les régions les plus densément peuplées sont beaucoup mieux desservies que d'autres sur le plan de la quantité et de la diversité des services. Les conséquences de ce constat sont cependant mal connues. En effet, les impacts du manque de services locaux pour les personnes qui vivent en région et les déplacements que cet éloignement leur impose demeurent peu documentés. Différentes avenues pourraient cependant être explorées pour améliorer l'accessibilité des services, sans nécessairement investir des ressources financières considérables. Notamment, il pourrait être envisagé offrir des formations pointues sur la séparation parentale et la recomposition familiale à des intervenants déjà

en place (ex. dépistage et orientation appropriée des séparations hautement conflictuelles) ou rendre disponible des interventions à l'aide des nouvelles technologies, dont les visio-conférences, la médiation familiale à distance et les programmes accessibles en ligne (ex. groupe de soutien en ligne pour les enfants séparés, pour les familles recomposées).

Enfin, notre dernier constat est que les fondements théoriques et empiriques des programmes sont difficiles à retracer et des lacunes ont été soulevées en ce qui a trait à l'évaluation des interventions et des programmes. Pourtant, une évaluation rigoureuse des programmes et interventions est essentielle au déploiement de services adéquats et efficaces. Des interventions structurées et évaluées existent et il y aurait intérêt à ce qu'elles soient à nouveau offertes, ou lorsque nouvelles, implantées et évaluées en contexte québécois.

Bibliographie

Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie (2014). L'accès aux services des CLSC : des écarts inquiétants. Le délai moyen d'attente : une dimension importante de l'accessibilité. *InfoPerformance*, numéro 7, septembre.

Alpert-Gillis L. J., Pedro-Carroll J., Cowen E. L. (1989). Children of divorce intervention program: Development, implementation, and evaluation of a program for young urban children. Journal of Consulting and Clinical Psychology, 57, 583-589.

Amato, P. R. (2010). Research on divorce : Continuing trends and new developments. Journal of Marriage and Family, 72(3), 650-666.

Amato, P. R. & Anthony, C. J. (2014). Estimating the effects of parental divorce and death with fixed effects models. Journal of Marriage and the Family, 76, 370-386.

Bocherel, F. (2008). Évaluation de la satisfaction des bénéficiaires du service d'expertise psychosociale du Centre jeunesse de Montréal. Document interne non publié.

Briand, M., Filion, L., & Fredet, A. (2009). Les compétences des familles séparées : favoriser la créativité des parents et des enfants pour mettre fin à la compromission. Revue Défi Jeunesse, numéro de mai, CJM-IU.

Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent (2012). Rapport de gestion 2011-2012. http://www.centrejeunessebsl.com/publication/pdf/cjbsl_rapport_de_gestion_2011_2012.pdf.

Comité de suivi du modèle québécois de fixation des pensions alimentaires pour enfants. (2000). Le rapport en bref. Ministère de la Justice du Québec.

Comité de suivi du modèle québécois de fixation des pensions alimentaires pour enfants. (2003). Rapport complémentaire. Ministère de la Justice du Québec.

Comité de suivi sur l'implantation de la médiation familiale (2001). Deuxième rapport d'étape. Ministère de la Justice du Québec.

Comité de suivi sur l'implantation de la médiation familiale (2008). Troisième rapport d'étape. Ministère de la Justice du Québec.

Comité interministériel sur les services de supervision des droits d'accès (2004). Rapport du Comité. Ministère de la Justice, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, ministère de la Santé et des Services sociaux.

Commission des services juridiques (2014). Le service d'aide à l'homologation (SAH). http://www.csj.qc.ca/SiteComm/W2007Francais/Main_Fr_v4.asp

Conseil de la famille et de l'enfance. (2007). Transitions familiales : Le Rapport 2005-2006 sur la situation et les besoins des familles et des enfants. Québec : Gouvernement du Québec.

Deraiche, C., & Hopkins, A. (2011). Répertoire des maisons d'hébergement de 2e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale 2011-2012. http://www.alliance2e.org/files/repertoire2012-alliance-maisons-2e-etape.pdf

Deslauriers, J.-M. (2013). Le point de vue de pères ayant des difficultés d'accès à leur enfant à la suite d'une rupture d'union et évaluation des services de l'organisme Pères séparés. Projet d'action concertée du FQRS - Père en contexte de vulnérabilité.

Direction régionale de santé publique (2010). Rapport d'évaluation « Père pour toujours », activité de groupe pour pères séparés. Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale.

Drapeau, S., Mireault, G., Cloutier, R., Champoux, L., & Samson, C. (1993). Évaluation d'un programme d'intervention préventive s'adressant aux enfants de parents séparés : le programme EntramiS. Centre de recherche sur les services communautaires. Université Laval.

Ganong, L. H., & Coleman, M. (1997). How society views stepfamilies. Marriage & Family Review, 26(1/2), 85-106.

Gaudreau, L., Boutin, G., Parent, C., & Maheux, A. (1998). L'impact de programmes communautaires de soutien aux mères et aux enfants en situation de rupture d'union entre les parents. Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de Laval.

Grych, J. H. (2005). Interparental conflict as a risk factor for child maladjustment : Implications for development of prevention programs. Family Court Review, 43(1), 97-108.

Jeynes, W. H. (2006). The impact of parental remarriage on children. Marriage & Family Review, 40(4), 75-102.

Juby, H., Marcil-Gratton, N., & Le Bourdais, C. (2005a). Quand les parents se séparent : nouveaux résultats de l'enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes. Canada : ministère de la Justice.

Juby, H., Marcil-Gratton, N., & Le Bourdais, C. (2005b). Et la vie continue : expansion du réseau familial après la séparation des parents, Canada : ministère de la Justice.

Kelly, J. B. (2006). Children's living arrangements following separation and divorce : Insights from empirical and clinical research. Family Process, 46, 35-52.

Léger Marketing (2007). Étude sur la qualité de la prestation de services et la satisfaction des parents séparés à l'égard du processus actuel de révision des pensions alimentaires pour enfant. Ministère de la Justice du Québec.

Léger Marketing (2008). Étude sur la qualité de la prestation de services et la satisfaction des personnes ayant obtenu un jugement en matière familiale à l'égard du service de médiation familiale. Ministère de la Justice du Québec.

Lévesque, J. (1998). Méthodologie de la médiation familiale. Boucherville : Edisem Érès.

Lou, V., Migneault, J., Pacaut, P., & Rousseau, K. (2014). Quel portrait de famille pour le Québec en 2011?, Quelle famille?, 2(1). Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique du ministère de la Famille.

Malo, C., & Rivard, D. (2013). Aliénation parentale et exposition aux conflits sévères de séparation. Où en sommes nous? : Centre jeunesse de Montréal - Institut universitaire.

McKenzie, B., & Bacon, B. (2002). Parent education after separation : Results from a multi-site study on best practices. Canadian Journal of Community Mental Health, 4, 73-88.

Milan, A. (2000). Les familles : 100 ans de continuité et de changement. Tendances sociales canadiennes, no. 56. Statistique Canada. No 11-008 au catalogue.

Ministère de la Justice (2013). Couple un jour… parents toujours. http://www.justice.gouv.qc.ca/francais/programmes/mediation/accueil.htm

Musick, K., & Meier, A. (2010). Are both parents always better than one? Parental conflict and young adult well-being. Social Science Research, 39, 814–830.

O.P.Q., O.P.T.S.Q., & A.C.J.Q. (2006). Lignes directrices en matière de garde d'enfants et des droits d'accès, http://www.otstcfq.org/docs/lignes-directrices/16-lignesdirectrices gardeenfants.pdf?sfvrsn=0

Pedro-Carroll, J. (2005). Fostering resilience in the aftermath of divorce : The role of evidence-based programs for children. Family Court Review, 43(1), 52-64.

Richard, L., D'Amour, D., Labadie, J.-F., Brodeur, J.-M., Pineault, R., Séguin, L. (2002). Services de prévention et de promotion de la santé dans le domaine de la périnatalité-enfance-jeunesse dans les CLSC : profil et étude des déterminants. Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé.

Richard, L., D'Amour, D., Labadie, J.-F., Brodeur, J.-M., Pineault, R., Séguin, L., & Latour, R. (2003). La prévention et la promotion en périnatalité-enfance-jeunesse : quelles sont les problématiques et les clientèles visées par les CLSC?. Canadian Journal of Public Health, 94(2), 109-114.

Saini, M. A., Black, T., Lwin, K., Marshall, A., Fallon, B., & Goodman, D. (2012). Child protection workers' experiences of working with high-conflict separating families. Children and Youth Services Review, 34, 1309-1316.

Saint-Jacques, M.-C., Drapeau, S., Parent, C. Rousseau, M.-E., Godbout, E., Fortin, M.-C., Kourgiantakis, T. (2009). Conséquences et facteurs de résilience pour les familles recomposées. Rapport déposé à Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Direction de la recherche en politiques, 114 p.

Saint-Jacques, M.-C., Fortin, M.-C., Drapeau, S., Gagné, M.-H., St-Amand, A. (en cours). Adaptation des parents et des enfants et qualité relationnelle au sein des familles fréquentant les services de droits d'accès supervisés.

SARPA (2014). http://www.sarpaquebec.ca/

Statistique Canada (2011). Cinquante ans de familles au Canada : 1961 à 2011. Recensement en bref. No 98-312-X2011003 au catalogue.

Taylor, M., Thoreson, K., Henson, B., & Breining-Glunz, D. (2014). A creative model for helping transitioning parents and children. Communication présentée au 51e congrès annuel de l'Association of Family and Conciliation Courts (AFCC), Navigating the Waters of Shared Parenting: Guidance from the Harbour, Toronto, 28-31 mai 2014.

Torkia, M. (2011). Projet-pilote d'identification et de suivi adapté des situations de violence conjugale en médiation familiale. Rapport final pour l'A.M.F.Q. et le C.O.A.M.F. ainsi que leurs partenaires à ce projet, le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et le Réseau à coeur d'homme.

Torkia, M. (2012). Séance sur la parentalité après la rupture. Rapport d'évaluation. Ministère de la Justice du Québec, Direction des orientations et politiques aux affaires familiales.

Tremblay, G., Déry, F., Théorêt, J., & Dubeau, D. (2013). Évaluation de la ressource d'hébergement « Maison Oxygène ». Masculinités & société, Université Laval.

Turcotte, D., Beaudoin, A., Champoux, L., & St-Amand, A. (2004). Les effets à moyen et long terme de la médiation familiale sur les parents et les enfants. Centre de recherche JEFAR, Université Laval.

Vallant, P. (1999). Rapport d'étude de l'appréciation des parents et des enfants bénéficiaires du groupe Confidences. Centre jeunesse de Montréal, document interne non publié.

Whitton, S. W., Nicholson, J. M., & Markman, H. J. (2008). Research on interventions for stepfamily couples: The state of the field. In J. Pryor (Ed.), International handbook of stepfamilies: Policy and practice in legal, research and clinical spheres (pp. 455-484). Hoboken, NJ : Wiley.

Pour citer ce document :

Godbout, E. & Saint-Jacques, M.-C. (2014). Les interventions spécifiquement dédiées aux familles séparées et recomposées : analyse de l'offre de services au Québec. Collection Comment intervenir? (3), Québec, ARUC – Séparation parentale, recomposition familiale.

Les textes de la collection Comment intervenir? sont publiés sous la direction de Caroline Robitaille et Marie-Christine Saint-Jacques.

Pour en savoir plus

L'ARUC – Séparation parentale, recomposition familiale, c'est plus d'une trentaine de chercheurs et de partenaires issus des milieux universitaires, communautaires, publics et étatiques, tous préoccupés par la réalité des familles séparées et recomposées.

www.arucfamille.ulaval.ca

L'ARUC – Séparation parentale, recomposition familiale est financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities Research Council of Canada

Canada